

La fonction ministérielle du chant liturgique par un consultant du SECLI
1^{ER} JUILLET 2015

Daniel Ménard

Je pense que vous réalisez que prendre la parole après Michel et Jo est une épreuve redoutable... surtout pour vous !

Je dois donc vous parler de la fonction ministérielle du chant liturgique, vue par un consultant au SECLI.

En effet, je suis « consultant au SECLI »... et le frère Maurice peut en témoigner, je n'ai rien fait pour !!! En quoi cela consiste ? Je suis chargé, avec quelques autres victimes qui comme moi n'ont pas su dire non, de décider en mon âme et conscience de l'acceptation ou non des chants nouveaux au fonds SECLI. C'est-à-dire de vos œuvres, chers auteurs et compositeurs, et de vos productions, chers amis éditeurs !

Mais, sur quels critères puis-je me baser ?

Et peut-il y avoir, dans ce domaine, des critères objectifs ?

La théologie elle-même peut-elle être un critère objectif ? Et moins encore l'ecclésiologie. Sans parler de la qualité littéraire ou musicale, et donc du domaine artistique...

Qui suis-je, moi qui n'ai jamais rien écrit, composé ou produit, pour juger le travail d'un artiste ?

Oui, mais ! Cette œuvre artistique n'est pas seulement faite pour être contemplée ou écoutée. Il s'agit d'un chant **liturgique**, donc destiné à remplir une certaine fonction, cette fameuse « fonction ministérielle » dont nous parlons aujourd'hui.

C'est donc, tout en tenant compte des qualités théologiques, ecclésiologiques, littéraires et musicales, c'est donc sur cette aptitude du chant à remplir cette fonction que je vais devoir me prononcer.

Je tiens à insister sur un point : je ne prétends détenir aucune certitude, et même j'évite autant que je le puis d'en avoir ; mais cela ne m'empêche pas d'avoir un certain nombre de convictions.

En matière de liturgie, je me base toujours sur cette phrase de Sacrosanctum Concilium (33), qui depuis des années me sert de référence :

« Dans la liturgie, Dieu parle à son peuple, et le peuple répond par le chant et la prière. »

Voilà pour moi la Loi et les Prophètes.

Michel a donné tout à l'heure de très belles définitions de la liturgie : « *le lieu d'une rencontre* », et « *chant d'amour de Dieu pour les hommes et chant d'amour des hommes pour Dieu* »...

Dans la liturgie, deux « acteurs », Dieu et son Peuple.

Une rencontre, deux chants d'amour : Dieu qui parle ; et le peuple qui écoute, qui reçoit la Parole, et qui répond à la Parole.

Et tous nos efforts en matière de liturgie doivent pour moi concourir à favoriser

- d'une part la réception (la compréhension, mémorisation, rumination, « manducation »...) de la Parole...
- d'autre part la réponse de l'assemblée : par le remerciement, la louange, la supplication...

Dans les deux cas le chant tient une place capitale, comme l'un des principaux moyens donnés à l'assemblée **de tenir la place qui lui revient dans la célébration.**

Je voudrais ouvrir une parenthèse sur un point qui me pose question :

On parle aujourd'hui plus de chant « rituel » que de chant « liturgique ». Je suis bien entendu d'accord avec Jo quand il insiste sur la cohérence nécessaire entre le rite et le chant qui l'accompagne. Mais il ne faudrait pas que l'on finisse par considérer que seuls les chants explicitement liés à un rite peuvent être chantés pendant une liturgie eucharistique.

Pour mémoire, la constitution Sacrosanctum Concilium est sur ce point beaucoup plus large :

« La musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle aura des connexions plus étroites avec l'action liturgique, ou bien en donnant à la prière une expression plus agréable, ou bien en favorisant l'unanimité, ou bien encore en conférant aux rites sacrés plus de solennité. » SS 112

L'une des richesses du chant est, à mon avis, de déployer les harmoniques du rite et aussi celles de la Parole, un peu à l'exemple des antiennes de communion du Missel qui ne sont pas toutes, loin s'en faut, en référence explicite à l'Eucharistie.

Je ferme la parenthèse,

et reviens aux critères qui vont me permettre de « décider » ou non de l'intégration au fonds SECLI.

Et d'abord, le texte : je distinguerai en gros la destination, le fond et la forme.

La destination : à quoi – à qui est-il destiné ? par exemple :

- **à qui ?** ce chant est-il écrit pour des enfants, des jeunes (éveil à la foi, catéchèse, aumônerie...) des adultes...dans une paroisse, un mouvement, dans une communauté religieuse...? Dans ce cas, le vocabulaire utilisé convient-il ? (Il a d'ailleurs été rappelé aux éditeurs de préciser quand des chants doivent répondre à un cahier des charges particulier, contenir par exemple des citations d'un saint, parce qu'on peut quelquefois être surpris par les tournures utilisées...)
- **à quoi ?** est-il destiné à accompagner un geste, un rite, un moment de la liturgie eucharistique... ?
- est-il lié à un temps liturgique, à une fête ou des circonstances particulières, est-il destiné à la célébration d'un autre sacrement (baptême, confirmation...)

Le fond : - qui parle à qui ? est-ce « je » ou « nous » ? Je ne reviens pas sur tout ce que Jo vient de dire sur cette question...
Et qui se cache derrière le mot « Seigneur » ? S'adresse-t-on au Père, au Fils, à l'Esprit ?

- que dit ce chant de Dieu ? quel visage de Dieu propose-t-il ?
- et que dit-il de l'homme ? de la vie du monde ?
- quels rapports s'y nouent entre Dieu et l'homme ?

(Je dois à Frère Roger, de Taizé, l'une des phrases qui ont éclairé ma vie :
« *Jamais Dieu sans l'homme, jamais l'homme sans Dieu !* »)

- fait-il référence à des passages de l'Écriture ? contient-il des citations ?
- même si on ne peut tout dire dans un chant, n'y a-t-il pas quelque aspect important qui manque, qui serait passé sous silence ?
- me semble-t-il apte à exprimer la prière d'une assemblée, sa réponse à la Parole, à nourrir la méditation ?

La forme :

- premier test : le texte supporte-t-il la lecture à haute voix ?
est-ce qu'on y sent un rythme, un balancement ?
les couplets sont-ils isorythmés ?
- Le vocabulaire utilisé est-il accessible au commun des mortels ? est-il contemporain (ou puisé dans les pieux cantiques de nos grands parents)
- le chant contient-il des images ? des métaphores ? sont-elles cohérentes, suivies ?
(il arrive qu'on commence un couplet avec le semeur, et que deux lignes plus loin on se retrouve dans une barque en pleine tempête !)
- y a-t-il une progression d'un couplet à l'autre ?...est-ce que le chant « avance » ?
- Question compliquée, mais capitale : le texte a-t-il une dimension poétique ? Notion difficile à définir, qui touche un peu à tout le reste : choix des mots, images, rythme...
Est-ce qu'il se contente de dire les choses, ou est-ce qu'il essaye de nous emmener au-delà des mots ? Cela ne veut pas dire qu'un chant moins poétique n'a pas de valeur, mais on n'a encore jamais trouvé mieux pour dire l'indicible.

(que l'on pense, par exemple, à la différence entre l'Évangile de Marc et celui de Jean)

A partir de ce point, je voudrais ouvrir une seconde parenthèse ; pour me faire comprendre, je prendrai comme exemples deux chants bien connus :

- **« Tu es là, au cœur de nos vies... »**
C'est l'un des chants les plus téléchargés. Un chant simple, certains seront même tentés de dire simpliste, mais dont cependant le refrain exprime bien ce qu'il veut dire. Et ce n'est pas rien ! C'est même l'un des aspects les plus essentiels de la foi. Pour ma part, je me réjouis qu'il soit toujours chanté, en particulier avec des jeunes...
- **« Lumière pour l'homme aujourd'hui... »**
Pour moi l'un sinon le plus riche de tout notre répertoire... On aura beau le lire, le chanter, le prier, le murmurer, le ruminer pendant des jours... on n'aura pas trop de toute une vie pour en faire le tour...

Notre organisme, on le sait, a des besoins divers : Le cycliste qui grimpe un col, en cas de fringale, va croquer une barre énergétique, mais le soir et le matin, il lui faut un plat de pâtes. Et si possible copieux ! Nous avons besoin de **sucre rapides** et de **sucre lents**.

Notre vie spirituelle, vie personnelle et vie communautaire, a elle aussi ses besoins ! Il y a place, à des moments différents, pour des **chants à assimilation rapide**, et pour d'autres qui demanderont plus de temps, mais permettront une **réflexion plus profonde**.

Je suis convaincu que l'absence de l'un ou de l'autre serait grandement préjudiciable à l'équilibre et la bonne santé du Peuple de Dieu !

J'ai relevé ce passage d'un article d'Etienne Uberall :

« Ne répondre qu'aux aspirations à des chants faciles conduirait à un nivellement par le bas. Vouloir à toute force ne proposer que des chants difficiles conduit à l'élitisme. Le choix du répertoire se fait toujours dans un équilibre délicat : permettre à l'assemblée de tenir la place qui lui est réservée en lui proposant de quoi nourrir sa foi. »

Fonction ministérielle ! CQFD

Je reviens à mes critères de discernement : après le texte,

la musique :

- le chant a-t-il une ligne mélodique agréable, mémorisable ? (on sait bien que c'est elle qui permettra au chant de se maintenir dans la mémoire, et au texte de jouer son « rôle catéchétique »)

- est-elle au service du texte, le met-elle en valeur, correspond-elle au phrasé original du texte (ou est-ce qu'elle le torture) ?
- s'il s'agit d'un chant destiné à un usage paroissial, me paraît-il accessible à la moyenne des assemblées ? (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas place également pour des musiques-sucres lents, et pour des chants destinés davantage à un petit groupe ou une chorale)

Enfin et surtout,

est-ce qu'il me semble qu'une assemblée pourra (voudra) se l'approprier ?

Jo rappelait tout à l'heure ce que disait Patrice de La Tour du Pin : « *Il faut que l'assemblée puisse chanter ce chant comme le sien.* »

Cette notion est pour moi essentielle. Avec un peu de « métier », on peut faire chanter à peu près n'importe quel chant à une assemblée, le plus souvent pleine de bonne volonté.

Mais va-t-elle pour autant **le prier** ?

Va-t-elle s'approprier les paroles et la musique pour qu'elles deviennent vraiment l'une comme l'autre l'expression de sa prière ?

Enfin, puisque ce sont maintenant les consultants SECLI qui sont chargés d'attribuer les cotes, je voudrais revenir sur les problèmes posés par le système actuel :

Double lettre, anciennes et nouvelles cotes, chants « de dévotion », et cette cote EDIT devenue un fourre tout, où l'on retrouve des chansons religieuses, des chants pour l'éveil à la foi, les jeunes d'aumônerie, les mouvements...

Je n'ai pas de solution miracle à proposer mais, à l'évidence, plus personne n'y comprend plus rien et donc ne les regarde même plus.

Je voulais juste une fois de plus soulever le problème, puisqu'à l'évidence le résultat produit est l'inverse du but recherché.

(Pour ma part, je me contente de proposer, pour les chants à usage liturgique, une seule lettre, qui correspond à ce que j'estime être la caractéristique principale du chant.)

Encore une fois, tout ce que je vous ai dit ce soir ne prétend en aucun cas être « la » Vérité. Ce sont tout simplement les questions que je me pose, et comment j'essaie de rendre, le moins mal possible, et dans la mesure de mes connaissances, ce service qui m'a été demandé.